

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

AMENDEMENT

N° 716

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 14

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« cette recherche ne peut être menée »

les mots :

« il est impossible de mener cette recherche ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Ne peut être mené » est trop imprécis. La notion d'impossibilité renvoie automatiquement aux recherches alternatives ce qui doit être l'esprit du texte... en tout cas nous l'espérons !